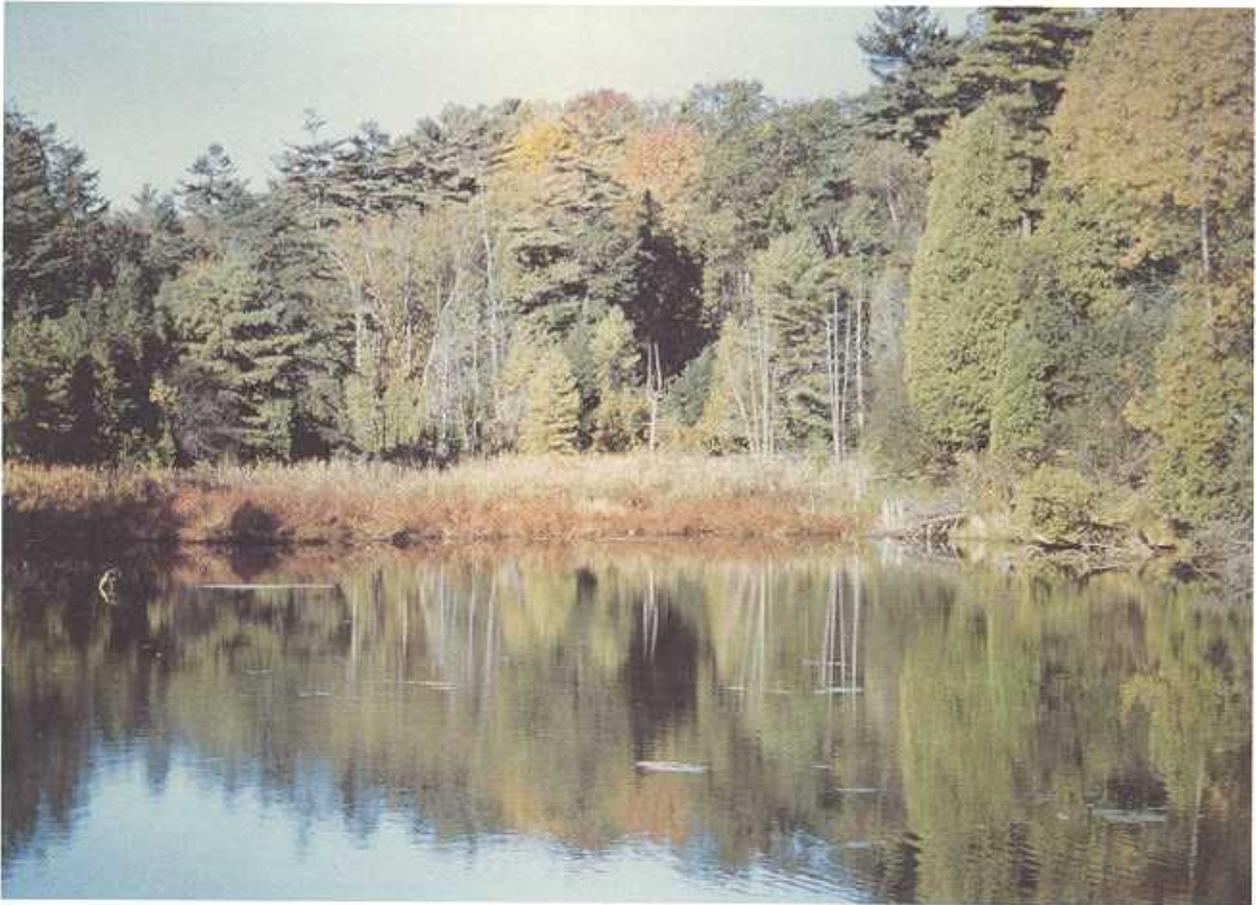


Rapport annuel 1996-1997



**Bureau de gestion des déchets
radioactifs de faible activité**

MISSION

Établi en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) est chargé d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) au Canada.

MANDAT

- régler les problèmes posés par les déchets antérieurs qui relèvent de la compétence fédérale,
- établir, au besoin, un service de paiement par l'utilisateur pour le stockage permanent des DRFA courants,
- répondre aux besoins d'information du grand public au sujet des déchets radioactifs de faible activité.

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) exploite le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada, le ministère fédéral qui fournit le financement nécessaire et établit la politique nationale de gestion des DRFA.

BUREAUX

Bureau national

1595, Telesat Court, bureau 700
Gloucester (Ontario)
K1B 5R3
Téléphone : (613) 998-9442
Télécopieur : (613) 952-0760
llrwm@aecl.ca

Bureau des services sur le terrain

67, rue John, bureau 104
Port Hope (Ontario)
L1A 2Z4
Téléphone : (905) 885-9488
Télécopieur : (905) 885-7458
llrwmoph@aecl.ca

Photo en page couverture : Brewery Pond, Port Hope, remis en état par le BGDRFA dans le cadre du programme de nettoyage de 1989-1990, courtoisie de P. Huffman



M. D.R. Whelan
Directeur général
Direction générale des
ressources énergétiques
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

M. P. A. Brown
Directeur
Division de l'uranium et
des déchets radioactifs
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

M. C.J. Allan
Directeur général
Sciences physiques et
environnementales
EACL
Laboratoires de Whiteshell
Pinawa (Manitoba)
R0E 1L0

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice terminé le 31 mars 1997.

Ce rapport a été préparé conformément au protocole d'entente conclu entre Énergie, Mines et Ressources Canada (devenu Ressources naturelles Canada, RNCan) et Énergie atomique du Canada limitée au sujet de l'exploitation du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



R.W. Pollock

FAITS SAILLANTS

Scarborough (Ontario) : Dépenses de 270 K \$

Environ 9 000 m³ de terre légèrement contaminée provenant des travaux d'excavation et de remise en état de plus de 60 terrains résidentiels et commerciaux de Scarborough ont été stockés temporairement, de façon sûre et sécuritaire, dans une structure ouvragée qui se trouve dans un secteur non aménagé d'une zone industrielle. Le paysagisme a été conçu de façon à fondre la structure dans le milieu environnant. Un programme de surveillance environnementale vise à confirmer qu'il n'y a pas de retombées indésirables sur l'environnement local pendant la période de stockage temporaire.



Site de l'avenue Passmore avant la construction de la structure de stockage temporaire. (1994)



Site de l'avenue Passmore après la construction de la structure de stockage temporaire. (1997)

Port Hope (Ontario) : Dépenses de 421 K \$

Le BGDREFA continue de surveiller l'environnement aux sites contenant des déchets antérieurs de la ville de Port Hope. La surveillance environnementale et des inspections du site continues permettront de déterminer si d'autres mesures s'imposent à ces endroits avant qu'une installation de stockage permanent soit disponible. Lancé en 1989 pour repérer et éliminer toute quantité minimale de terre contaminée sur de nouveaux chantiers de construction à Port Hope, le Programme de surveillance de la construction s'est aussi poursuivi.



Poste de surveillance environnementale au site de stockage de déchets antérieurs à Port Hope.



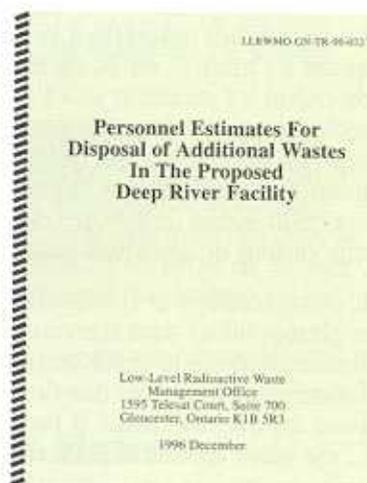
Le nouveau magasin Canadian Tire occupe une partie de la propriété nettoyée à Fort McMurray.

Fort McMurray (Alberta) / Itinéraire de transport dans le Nord : Dépenses de 116 K \$

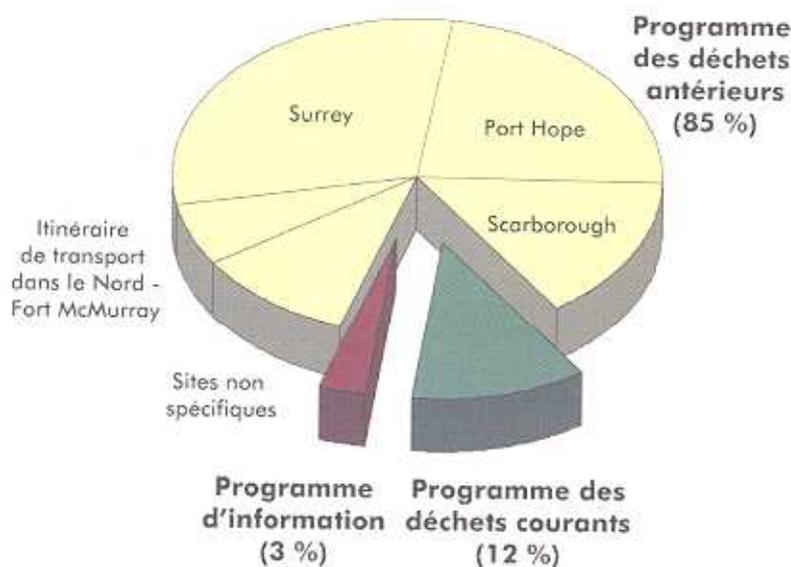
À Fort McMurray, on a remis en état cette année, à des fins d'aménagement commercial, une partie du terrain de l'ancienne Société des transports du Nord Limitée (STNL), qui a été nettoyé en 1993 et en 1994. Cette partie du terrain a été réaménagée par le nouveau propriétaire pour la construction d'un magasin Canadian Tire.

Déchets courants : Dépenses de 209 K \$

Le ministre de RNCan a amorcé des négociations avec la ville de Deep River afin d'y établir une installation de stockage permanent des déchets de faible activité pour donner suite aux recommandations du Groupe de travail chargé du choix d'un site. Comme conseiller technique auprès de l'équipe de négociation fédérale, le BGDRFA a fourni des renseignements et des données, notamment une évaluation de l'effectif, pour appuyer les négociations.



Financement 1996-1997 du BGDRFA reçu de RNCan (1,8 M \$ au total)



Ce graphique affiche la répartition des fonds 1996-1997 du BGDRFA reçus de RNCan. Les frais généraux sont inclus, c'est-à-dire que tous les frais des services de soutien et du personnel ont été affectés à leur projet respectif. Le total des coûts des projets, y compris le financement d'autres sources, est expliqué en détail dans la Rétrospective financière.

MESSAGE DU DIRECTEUR

Dans les deux derniers rapports annuels, j'ai souligné les facteurs qui ont contribué en grande partie aux progrès réalisés ces dernières années par le Bureau aux sites contenant des déchets antérieurs. Une technologie novatrice conjuguée à la solution de problèmes fondée sur la collaboration a joué à mon avis un rôle clé lorsque des solutions efficaces et acceptables devaient être trouvées. Cette année, je veux parler surtout de la surveillance environnementale, à la fois des progrès techniques et de l'importance de l'amélioration de l'interprétation et de l'utilisation des données dans l'élaboration de solutions.

Les progrès techniques ont permis de résoudre plusieurs problèmes fondamentaux de mesure qui existaient à mon arrivée au BGDRFA en 1984. Ces problèmes n'étaient pas attribuables à des limites de détection : ils découlaient plutôt surtout du fait que les contaminants (tant les radionucléides que les éléments chimiques stables) contenus dans les déchets antérieurs sont aussi des éléments naturels et que nous cherchons souvent des écarts par rapport à ce qui est naturel. La variabilité naturelle à la fois du fond de rayonnement naturel et de la répartition des contaminants quant à l'endroit où ils ne trouvent et, dans certains cas, dans le temps (par exemple, concentration de radon à l'intérieur et à l'extérieur) complique encore davantage le problème. Les progrès techniques sont impressionnants. Je pense notamment aux systèmes automatisés de détection des rayons gamma qui détectent de façon fiable des différences spatiales minimales, au spectromètre gamma portatif et aux appareils de mesure qui permettent maintenant de mesurer avec précision des concentrations moyennes de radon ou de produits de décroissance du radon pendant des périodes qui varient de quelques jours à des mois.

L'interprétation et l'utilisation des données peuvent aussi présenter des défis techniques. Les limites réglementaires sont souvent indiquées sous forme de critère général : c'est le cas, par exemple, de la limite de dose de rayonnements en milliSievert par année (mSv/a). Les mesures réelles sur le terrain fournissent toutefois des données comme la concentration de radioactivité dans l'air, l'eau ou le sol. Pour qu'elle soit utile, il faut établir un lien entre la quantité mesurée et la limite réglementaire. C'est aussi un domaine nouveau où j'ai été témoin de progrès importants en 13 ans. Même si la science semble sous-jacente et complexe, les modèles mathématiques et les données qui permettent de les utiliser sont maintenant généralisés et servent à fixer des «limites dérivées» à l'égard des quantités physiques mesurées et à établir ainsi un lien entre les données et les limites primaires.

Si des experts techniques peuvent comprendre les modèles et les données, ce n'est malheureusement pas souvent le cas chez les personnes touchées directement, soit la population locale qui habite à proximité des sites contenant des déchets antérieurs, à tous les stades des projets, et chez les travailleurs qui œuvrent sur place. Il est vital de leur fournir des renseignements compréhensibles sur l'ampleur des incidences sur l'environnement et des risques pour la santé, ou de leur absence. Je crois que nous avons réalisé d'importants progrès dans ce domaine; on parle souvent de communication du risque, même si le mot «compréhension» serait plus juste que «communication». Il n'y a pas de démarche unique ni de recette magique. Dans certains cas, il est très utile d'établir des comparaisons avec l'étendue de rayonnement naturel. Dans d'autres, il est utile de comparer les mesures aux «limites dérivées» ou d'établir d'autres comparaisons. Notre expérience révèle que les démarches absolues fondées sur les statistiques seulement (p. ex., «un sur un million») n'aident en général pas beaucoup à promouvoir la «compréhension». Nous avons peut-être réalisé des progrès à cet égard, mais les possibilités d'amélioration ne manquent pas.

Dans l'ensemble, j'ai constaté que la qualité technique de l'information découlant de la surveillance environnementale s'est beaucoup améliorée. Le défi consiste toujours à la rendre compréhensible pour les personnes qui s'y intéressent le plus afin que nous puissions tous profiter des progrès techniques.

RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS

Le BGDRA exécute en général ses activités dans le cadre des trois grands programmes suivants :

- *Programme des déchets antérieurs*
- *Programme des déchets courants*
- *Programme d'information*

Programme des déchets antérieurs

Les déchets antérieurs sont des déchets radioactifs de faible activité dont on ne peut plus attribuer la responsabilité au propriétaire initial et dont la gestion n'est plus acceptable. S'il s'agit de déchets dont le gouvernement fédéral assume la responsabilité, leur gestion relève du BGDRA. Il y a des déchets antérieurs à divers endroits au Canada.

Le Programme des déchets antérieurs a pour but d'exécuter des travaux de nettoyage et de prendre des mesures correctives provisoires qui s'imposent, aux endroits qui contiennent des déchets antérieurs, afin de protéger la santé des êtres humains et l'environnement en attendant que des installations de stockage permanent de ces déchets soient disponibles. À cet égard, le Bureau est demeuré en liaison étroite avec le Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey, que le ministre de RNCan a chargé de trouver un site de stockage permanent des déchets antérieurs, et lui a fourni les conseils techniques nécessaires.

Les activités et les réalisations de 1996-1997 liées à des projets particuliers de gestion des déchets antérieurs sont décrites ci-dessous.

Scarborough (Ontario) (Projet de nettoyage de Malvern)

Le Projet de nettoyage de Malvern a permis la remise en état de la terre contaminée par le radium de plus de 60 propriétés résidentielles et commerciales du secteur de Malvern, ce qui a mis fin aux préoccupations invétérées des résidents. Cette année, on a terminé le reste des travaux de la phase de construction du projet et lancé le programme de surveillance routinière de la phase de stockage provisoire.

La terre contaminée, découverte en 1980 sur la rue McClure, dans le quartier Malvern, provenait de l'usine de peinture de cadrans au radium qui s'y trouvait au cours de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs projets d'enlèvement ont échoué lorsque la population habitant à proximité des lieux de stockage provisoire proposés s'y est opposée rigoureusement. En mars 1992, on a annoncé le Projet de nettoyage de Malvern (PNM), un projet conjoint Canada/Ontario, afin de terminer le nettoyage de la terre contaminée au radium dans le secteur de Malvern. Les principaux volets du projet visaient à terminer le nettoyage de la terre sur la rue McClure et à un deuxième endroit découvert par la suite sur la rue McLevin, à séparer les matériaux nécessitant un permis et à stocker au site de tri la terre légèrement contaminée qui reste, jusqu'à ce qu'un site de stockage permanent soit disponible en Ontario. La planification et l'approbation du projet ont été terminées en 1994 et la terre contaminée a été excavée l'année dernière. En raison de l'apparition hâtive de l'hiver, il a fallu attendre 1996 pour terminer le tri de la terre et fermer la structure de stockage provisoire.

Le tri de la terre a été terminé cette année et le matériel et le bâtiment temporaire ont été décontaminés, démantelés et enlevés. La terre légèrement contaminée a été scellée au moyen d'une

membrane en polyéthylène à haute densité (PEHD) et la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) a effectué une inspection finale de conformité du site de stockage provisoire. On a par la suite demandé à la CCEA de mettre fin au permis et elle y a consenti. La structure ouvragée a alors été recouverte d'une couche de terre propre et l'on a paysagé le site au complet pour le fondre à l'environnement voisin.

On a établi un programme d'entretien du site et de surveillance environnementale qui demeurera en vigueur jusqu'à ce que le BGDRFA dispose d'un site de stockage permanent. Les résultats du programme de surveillance environnementale sont affichés sur les lieux de la structure de stockage provisoire et publiés dans un rapport annuel de surveillance.



Gros plan de la structure et de la pancarte où est affiché le graphique de surveillance environnementale.

Port Hope (Ontario)

C'est au milieu des années 70 que l'on a découvert de la terre et des matériaux de construction contaminés à Port Hope. Comme organisme chargé d'un Groupe de travail fédéral-provincial sur la radioactivité (Groupe de travail F/P), la CCEA a réalisé un programme de nettoyage d'envergure. La capacité du site de stockage temporaire des déchets radioactifs aux Laboratoires de Chalk River d'EACL, où étaient transportés les déchets de Port Hope, était toutefois limitée. C'est pourquoi on a concentré les travaux de nettoyage sur les terrains municipaux, publics et résidentiels aménagés. Le nettoyage de volumes importants de terre contaminée sur des terrains vacants et des sédiments contaminés du port a été remis à plus tard. On trouve aussi, en bordure de certaines routes publiques et sur certains terrains publics et privés, de faibles quantités de terre légèrement contaminée, c'est-à-dire de terre dont la contamination est supérieure au fond naturel de rayonnement mais qui répond aux critères de nettoyage établis par le Groupe de travail F/P. Les activités du BGDRFA à Port Hope portent sur les sites où il y a beaucoup de matériaux contaminés et sur d'autres où il y en a moins.

Le BGDRFA a continué de surveiller l'environnement aux principaux sites de déchets antérieurs. Ce programme continu de surveillance de l'environnement et d'inspection des sites vise à déterminer s'il faut y prendre d'autres mesures avant qu'une installation de stockage permanent devienne disponible. Ce programme découle donc de l'évaluation du risque pour la santé posé par les principaux sites, que les ministères fédéraux ont effectuée en 1994. Il la complète aussi. L'évaluation a permis de conclure que ces sites ne posent pas de danger immédiat pour la santé publique, même s'il faut prendre des mesures à l'égard de la gestion à long terme des déchets. Les tâches en cours consistent à terminer et publier l'évaluation des données de surveillance de façon à établir un lien entre les résultats du programme de surveillance continue et l'évaluation du risque pour la santé. Ces activités sont en cours et devraient être terminées en 1997. Le BGDRFA est aussi une des sources d'appui technique et analytique pour le *Port Hope Community Health Concerns Committee*, groupe communautaire chargé d'examiner les risques que pose pour la santé la présence de déchets radioactifs de faible activité dans la ville.

Initiative conjointe de la ville et du BGDRFA, le Programme de surveillance de la construction (PSC) s'est poursuivi aux sites d'envergure limitée. Le programme permet la poursuite de travaux

normaux d'aménagement tout en empêchant qu'on utilise par inadvertance la terre contaminée comme remblai autour de bâtiments ou ailleurs. Au cours de l'année, le PSC a étudié environ 122 demandes et inspecté des propriétés au besoin. On a transporté au site de stockage temporaire, situé à Port Hope, 18 mètres cubes de terre contaminée provenant de trois propriétés.

Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord

En 1992, on a trouvé de la terre et des matériaux de construction contaminés par l'uranium sur les lieux d'un entrepôt inutilisé à Fort McMurray (Alberta). La découverte s'est produite au cours de relevés effectués sur le réseau de transport par eau de 2 200 km qu'on a utilisé, des années 30 jusqu'aux années 50, pour transporter du minerai d'uranium de la mine de Port Radium, au Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Waterways (maintenant Fort McMurray), en Alberta, point de départ du transport ferroviaire vers Port Hope (Ontario).

• Itinéraire de transport dans le Nord

Les relevés ont révélé la présence d'environ 20 000 m³ de terre contaminée par l'uranium à 18 endroits le long de l'itinéraire de transport dans le Nord, au nord de Fort McMurray. Les endroits où les gens vivaient tout près de matériaux contaminés ont été nettoyés au cours des relevés. À court terme, il n'est pas nécessaire d'intervenir aux endroits qui restent le long de l'itinéraire de transport dans le Nord, sauf si l'utilisation des terrains change. Les efforts viseront maintenant à élaborer, en consultation avec la population des collectivités et les dirigeants gouvernementaux, un plan général de nettoyage et de gestion à long terme des déchets qui en découleront. On continuera d'effectuer les relevés ou les autres travaux nécessaires pour satisfaire aux exigences locales relatives à l'utilisation des terrains. En 1996, le BGDREFA et le Groupe des services environnementaux du Collège royal militaire ont effectué une évaluation environnementale au site de Sawmill Bay, pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). Cette évaluation servira à concevoir le nettoyage du site, le premier dans la région de Sahtu de l'itinéraire de transport dans le Nord. On a effectué une présentation à l'assemblée générale annuelle dans la région de Sahtu et il y a eu une première réunion entre le BGDREFA, le MAINC et les dirigeants de la région de Sahtu. Ces intervenants constituent le groupe de travail qui dirigera les opérations de nettoyage dans la région de Sahtu, qui englobe le Grand lac de l'Ours et la Grande rivière de l'Ours.

• Fort McMurray

Les travaux de nettoyage des endroits contaminés à Fort McMurray se sont poursuivis conformément aux critères de nettoyage et au plan de gestion des déchets mis au point en 1993 par le Groupe de travail de Fort McMurray, en consultation avec la collectivité. Le Groupe de travail, qui supervise l'exécution du projet, est constitué de représentants du BGDREFA et de son ingénieur-conseil, de la Municipalité régionale de Wood Buffalo (qui comprend Fort McMurray), et du Centre régional de santé Northern Lights. Des représentants de Fort Fitzgerald et de South Slave (Territoires du Nord-Ouest) s'ajouteront au Groupe de travail de Fort McMurray.

En 1996, les travaux ont visé avant tout à terminer le nettoyage, la vérification et la remise en état de l'ancien site de Gunnar Mines Landing. Ces travaux ont produit environ 40 m³ de matériaux qui ont été déposés dans la casemate de stockage permanent construite à la décharge municipale en 1993. Ces travaux mettent fin au nettoyage du secteur de la basse-ville de Fort McMurray. Il reste encore des travaux de nettoyage à faire à un endroit du secteur Waterways de Fort McMurray. Le réaménagement de l'un des terrains auparavant contaminés à Fort McMurray a commencé cette année avec la construction d'un détaillant Canadian Tire.

Surrey (Colombie-Britannique)

Il y a environ 4 000 m³ de terre et de scories contaminées sur deux terrains industriels de Surrey (C.-B.). Le principal contaminant radioactif est le thorium, contenu dans du minerai de niobium importé au cours des années 70 et qui est demeuré dans les scories à la suite de l'extraction. En raison des travaux de nettoyage effectués au cours des années 80, on a stocké provisoirement les matériaux aux sites en attendant le stockage permanent. Le BGDRFA confie à des sous-traitants les inspections annuelles et l'entretien d'une de ces installations. La responsabilité de l'autre incombe aux propriétaires.

Le ministre de RNCan a créé le Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey (GTSSS) et l'a chargé de trouver un site de stockage permanent. Le groupe a présenté son rapport final au ministre. Le BGDRFA a continué de fournir un appui administratif et technique au GTSSS en l'aidant à choisir les consultants et en examinant les aspects techniques de rapports comme celui qui porte sur l'évaluation environnementale des méthodes de stockage permanent. Pour préparer le stockage permanent, le BGDRFA a exécuté d'autres travaux de vérification de site et de définition de la contamination à un des endroits (le site Anvil Way) et terminé le plan de nettoyage des installations de stockage temporaire des déchets. On a aussi tenu avec un représentant de l'organisme de réglementation de la Colombie-Britannique des discussions afin d'obtenir l'approbation de ces plans de nettoyage et des processus de démonstration de la conformité réglementaire.

Sites non spécifiques

• Nettoyages d'envergure limitée

Outre le nettoyage des principaux sites contenant des déchets antérieurs, le BGDRFA entreprend aussi, au besoin, des travaux d'envergure limitée pour nettoyer des déchets antérieurs. Ces travaux portent habituellement sur des bâtiments qui ont déjà servi à l'industrie du radium et comprennent aussi le nettoyage de vieux stocks de cadrans au radium ou de faibles volumes de terre ou de matériaux de construction contaminés. Ces travaux sont exécutés en grande partie dans le cadre d'un programme de collaboration avec la CCEA, qui vise à localiser et à recueillir des stocks de matériaux contenant du radium. Dans nombre de cas, la contamination de ces installations varie de mineure à généralement répandue. Au cours de l'année, on a effectué des inspections à trois endroits en Ontario. On n'a pas effectué de travaux de nettoyage au cours de l'année.

• Installation centrale de stockage temporaire du BGDRFA

Les déchets provenant de travaux de nettoyage d'envergure limitée et de faibles quantités de matériaux nécessitant un permis de la CCEA qui proviennent de certains des autres sites importants sont transférés à une installation de stockage temporaire du BGDRFA qui se trouve aux Laboratoires de Chalk River d'EACL. L'installation comporte deux bâtiments bardés de métal, dont un a été construit en 1984 et l'autre, en 1990. Ces bâtiments servent d'entrepôts de stockage temporaire. On a amélioré l'utilisation de l'espace de stockage temporaire existant au cours de l'année écoulée, mais il faudra probablement l'augmenter d'ici à deux ans. On a évalué les aspects techniques et financiers de diverses solutions d'agrandissement de la capacité de stockage temporaire.

Programme des déchets courants

Les déchets courants sont des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) issus des activités d'exploitation d'entreprises actives. Les producteurs de ces déchets doivent donc en assurer la gestion et le stockage permanent.

Le Programme des déchets courants vise à fournir à RNCAN une analyse détaillée des besoins nationaux en services et installations de stockage permanent, ainsi que des évaluations et des conseils techniques en vue de l'élaboration de politiques et de stratégies nationales de stockage permanent des déchets en question.

Au cours de l'année, le ministre de RNCAN a fait deux annonces importantes sur le stockage permanent futur des déchets radioactifs au Canada. Dans le premier cas, il décrivait un cadre stratégique national détaillé. Dans l'autre, il annonçait le début de négociations, entre le gouvernement et la ville de Deep River, visant à y établir une installation de stockage permanent. Des membres du personnel du BGDRFA ont participé à une équipe de négociation fédérale sur le projet de Deep River et fourni des données techniques et des renseignements à l'expert-conseil de RNCAN, Ernst & Young, pour l'aider à analyser les retombées du projet sur l'économie locale. Le BGDRFA a effectué plus particulièrement une étude sur le type et le nombre d'employés dont une telle installation aurait besoin sur place.

Le BGDRFA a aussi continué de fournir à RNCAN des analyses techniques pour appuyer la mise en œuvre du cadre stratégique.

Programme d'information

Le programme d'information vise à fournir l'information générale sur la gestion des déchets radioactifs de faible activité et à exécuter des activités de communications pour appuyer des projets précis qui ont trait aux déchets antérieurs.

À Port Hope, le BGDRFA a répondu aux demandes d'information de la population et des médias par l'intermédiaire du Bureau local des services sur le terrain.

Les besoins de communications du Projet de nettoyage de Malvern (PNM) sont demeurés une des principales activités du Programme d'information. Le Bureau du Projet a fourni de l'information directement à des visiteurs et des renseignements nécessaires à des transactions immobilières portant sur des propriétés du quartier de Malvern.

Les activités de communications le long de l'itinéraire de transport dans le Nord ont visé avant tout à tenir les dirigeants politiques locaux, les médias et la population au courant des plans et de l'évolution des travaux. Ces activités ont comporté des entrevues pour une émission de radio fondée sur les travaux exécutés à Sawmill Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest.

La production de documents techniques et leur présentation au cours de conférences scientifiques constituent un autre volet du Programme d'information. On a publié sept communications au cours de l'année.

Gestion administrative et services de soutien

EACL administre le BGDRFA conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada, le ministère fédéral qui fournit le financement et établit la politique nationale de gestion des déchets radioactifs. Sur le plan administratif, le BGDRFA est une division du secteur des Sciences physiques et environnementales d'EACL.

La structure actuelle de gestion administrative, de services et de soutien administratif a été créée en 1992-1993 et les modifications mineures qui y ont été apportées depuis reflètent l'évolution des besoins. Le BGDRFA fonctionne comme une petite organisation axée sur la gestion de projets, comme l'indique l'organigramme de l'annexe A.

Le Bureau national se trouve à Gloucester (Ontario). Les directeurs de programme technique et les premiers directeurs de projet relèvent directement du directeur du BGDRFA et ils bénéficient d'une grande autonomie, compte tenu des budgets approuvés dans le cadre du plan commercial. L'appui administratif est fourni de façon efficiente par du personnel interne qui se charge d'activités précises spécialisées et nécessaires à plein temps, que viennent appuyer des services extérieurs fournis par d'autres secteurs d'EACL, au prorata ou contre rémunération directe, ou achetés directement des fournisseurs de l'extérieur. Les services de laboratoire et d'appui direct sur le terrain qui sont fournis de façon plus rentable ou plus rapidement à l'interne sont regroupés au Bureau des services sur le terrain de Port Hope (BSTPH), qui fonctionne en mode de recouvrement des coûts et facture ses services à un tarif qui tient compte de tous ses frais généraux. Le BSTPH fournit aussi, le cas échéant, les mêmes services à d'autres organismes, comme des ministères, toujours en mode de recouvrement des coûts.

Le BGDRFA participe au Plan de l'environnement d'EACL et à d'autres programmes afin de maintenir et d'améliorer la qualité de son travail. Le programme d'amélioration de la qualité est un volet important de la conformité aux exigences des cinq permis de la CCEA que le BGDRFA détient pour le site de Port Hope et pour des projets et des activités en particulier ailleurs.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Généralités

Jusqu'à l'exercice 1994-1995, le financement du BGDRA était distinct à l'intérieur du niveau de référence de RNCAN, sur approbation du Conseil du Trésor. Depuis l'exercice 1995-1996, le financement provient directement du budget de fonctionnement de RNCAN.

RNCAN vire à EACL, conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente), des fonds pour le fonctionnement du BGDRA. Le Plan commercial annuel que le BGDRA soumet à l'approbation de RNCAN avant le début de chaque exercice est le principal document de planification. Le Plan commercial tient compte des changements et des priorités auxquels il faut donner suite sans dépasser les fonds disponibles. Les priorités sont modifiées au cours de l'année dans le cadre de revues trimestrielles organisées entre le personnel du BGDRA et celui de la Direction générale de l'uranium et de l'énergie nucléaire de RNCAN.

Les livres comptables et le système d'information et de contrôle financiers du BGDRA sont conformes aux politiques et aux moyens de contrôle financier d'EACL. Ils garantissent raisonnablement que des renseignements financiers fiables et précis sont disponibles rapidement. Les états financiers faisant partie du Rapport annuel présentent fidèlement la situation financière et les résultats des activités du BGDRA au 31 mars 1997.

Dans les paragraphes qui suivent, on compare les dépenses réelles au Plan commercial et présente un sommaire des dépenses par grand programme. L'annexe B fournit des détails supplémentaires sur la répartition des coûts entre les grands programmes et une comparaison des coûts avec les quatre exercices précédents.

Dépenses réelles par rapport au Plan commercial

Avant l'exercice 1995-1996, le financement du BGDRA était regroupé en deux grandes catégories : *financement de base* et *financement lié à des projets*. Les activités prévues au financement de base étaient celles qui avaient trait au fonctionnement courant du BGDRA et à ses programmes engagés. Le financement lié à des projets désigne le financement nécessaire à des travaux de stockage permanent des déchets ou de nettoyage provisoire effectués à d'importants sites de déchets antérieurs en particulier et qui nécessitaient habituellement un financement important comparativement aux activités d'exploitation habituelles. Aux fins de la planification financière et des rapports de l'exercice 1995-1996, ces catégories ne servent plus, même s'il demeure possible de redistribuer les totaux selon l'ancien format à des fins de comparaison. Au cours de l'exercice 1996-1997, les activités ont plutôt été regroupées selon les trois grands programmes du BGDRA, soit :

- *Programme des déchets antérieurs*
- *Programme des déchets courants*
- *Programme d'information*

Ce regroupement illustre les trois secteurs distincts du mandat du BGDRA et a été adopté dans le compte rendu des progrès réalisés présenté dans la Rétrospective des activités.

Dans le système de production de rapports financiers d'EACL, la planification et le suivi des dépenses sont fondés sur l'attribution de numéros de projet (NP) à chaque grand poste des dépenses. Le tableau 1 résume les titres des dépenses et les numéros de projet (NP) qui leur sont associés. Les types de dépenses sont regroupés selon le format mentionné ci-dessus.

Tableau 1 : Numéros de projet (NP) et description des dépenses

Mandat du BGDRFA	Programme	Description des dépenses (sous-programmes/projets)	N° de projet
Régler les problèmes posés par les déchets antérieurs qui relèvent de la compétence fédérale	Déchets antérieurs	<i>Projets liés aux déchets antérieurs particuliers à un site :</i>	
		- Scarborough	576
		- Port Hope	578
		- Surrey	577
		- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	200
		<i>Projets liés aux déchets antérieurs de sites non spécifiques</i>	580
		- Études génériques	
		- Nettoyages d'envergure restreinte	
		- Installations centrales de stockage des déchets (aux LCR d'EACL)	
Établir au besoin un service de paiement par l'utilisateur pour le stockage permanent des DRFA courants	Déchets courants	- Aide technique à RNCan - Études et évaluations - Rapports sur les stocks	579
Répondre aux besoins d'information du grand public	Information	- Information du grand public - Information technique	588
		Gestion administrative et services de soutien ⁽¹⁾ - Coûts salariaux des activités générales - Services et installations de soutien - Dépenses diverses, y compris - Solde net du Bureau des services sur le terrain de Port Hope (NP 562) - Solde net du recouvrement des coûts d'utilisateurs de services autres que RNCan (NP 558)	310 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Dans le cadre du projet 310, on perçoit les frais de nature générale. Les frais de gestion administrative et des services de soutien qui peuvent être attribués directement à un NP sont imputés à celui-ci.

Le tableau 2 présente le sommaire financier relatif au financement reçu de RNCan en 1996-1997 et la figure 1 en est une illustration graphique.

Tableau 2 : Sommaire financier 1996-1997
Financement de RNCan (en millions de dollars)

	N° de code du projet	Plan commercial	Plan commercial révisé	Dépenses réelles
<i>Programme des déchets antérieurs</i>				
- Scarborough (Projet de nettoyage de Malvern)	576	0,219		0,211
- Port Hope	578	0,331		0,326
- Surrey	577	0,260	0,360	0,426
- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	200	0,160		0,092
- Sites non spécifiques	580	0,120		0,150
Somme partielle - Programme des déchets antérieurs		1,090	1,190	1,205
<i>Programme des déchets courants</i>	579	0,090		0,165
<i>Programme d'information</i>	588	0,060		0,044
Gestion administrative et services de soutien	310	0,460 ⁽¹⁾		0,397
TOTAL - Financement RNCan		1,700	1,800	1,811

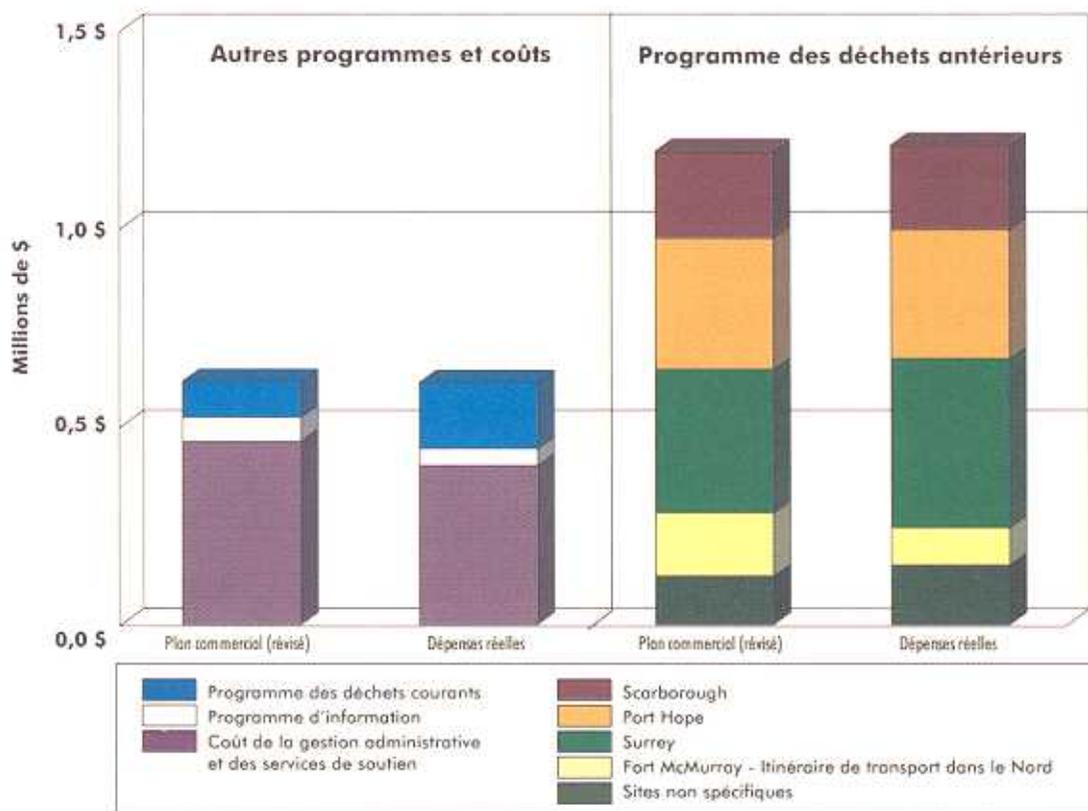
⁽¹⁾ Comprend les soldes d'exploitation du BSTPH et des projets de recouvrement des coûts autres que ceux de RNCan.

Le budget de base approuvé était de 2,0 millions de dollars. Il a été réduit de 0,3 million de dollars afin de refléter les dépenses excédentaires au budget de l'exercice 1995-1996 pour le Projet de nettoyage de Malvern. Le budget disponible pour l'exercice 1996-1997 était donc de 1,7 million de dollars porté par la suite à 1,8 million de dollars afin de tenir compte des besoins supplémentaires pour le Projet de Surrey. Le budget de base de 2,0 millions de dollars continue de refléter la réduction du financement de RNCan à la suite de l'examen des programmes gouvernementaux.

Le Plan commercial comprenait aussi 1,018 million de dollars d'un financement estimatif provenant de sources autres que RNCan et surtout du gouvernement de l'Ontario, conformément à l'entente de partage des coûts du Projet de nettoyage de Malvern (PNM), à Scarborough (Ontario). Des sommes moindres ont été estimées pour le recouvrement des coûts auprès de plusieurs propriétaires de sites de déchets antérieurs et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien afin de fournir sur recouvrement des coûts des services de levées radiologiques pour un projet de remise en état de l'environnement à un ancien site de résidus d'uranium dans les Territoires du Nord-Ouest.

On l'a mentionné au paragraphe précédent, les besoins pour le projet de Surrey ont été supérieurs aux prévisions (426 000 \$ au lieu des 260 000 \$ prévus au départ). Les fonds réservés à d'autres projets ont permis de couvrir une partie de cette somme, mais le financement actuel laisse peu de souplesse et un montant supplémentaire de 100 000 \$ a donc été nécessaire pour respecter l'échéancier du projet afin que le Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey (GTSSS) puisse présenter son rapport final.

Figure 1 : Sommaire du financement 1996-1997 de RNCan



Les autres dépenses des projets correspondaient en général aux premières estimations. Les dépenses réelles étaient légèrement inférieures aux prévisions dans les cas suivants :

- remise en état du site nettoyé auparavant à Fort McMurray (NP 200),
- frais généraux (NP 310), compte tenu du recouvrement des coûts obtenu de sources autres que RNCan et affecté aux frais généraux.

Les dépenses étaient légèrement supérieures aux prévisions dans les cas suivants :

- sites non spécifiques de déchets antérieurs (NP 580), compte tenu du travail accompli afin d'utiliser plus efficacement l'espace de stockage actuel des installations du BGDRFA aux LCR,
- coûts des analyses techniques et du personnel afin de soutenir les activités de RNCan pour le stockage permanent à Deep River (NP 579).

Les dépenses dans l'ensemble atteignent 1,811 million de dollars comparativement au budget de 1,8 million de dollars. EACL a inscrit l'écart minime de 11 000 \$ aux comptes clients.

Le financement supplémentaire de sources autres que RNCan était de 0,932 million de dollars, comparativement aux prévisions de 1,018 million de dollars. Le principal écart est dû au PNM - toutes les activités prévues ont été accomplies au coût de 756 000 \$ comparativement aux 858 000 \$ prévus au départ. D'autres activités sur recouvrement des coûts correspondaient à peu près aux prévisions, les activités ayant une plus grande portée pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) à l'ancien site minier de Rayrock et une importance moindre aux sites de déchets antérieurs du BGDRFA.

Le tableau B2 et la figure B2 de l'annexe B fournissent davantage de détails sur le financement provenant d'autres sources que RNCan.

Dans l'ensemble, la collaboration continue entre le personnel du BGDRFA et celui de la Direction générale de l'uranium et de l'énergie nucléaire de RNCan a assuré une démarche flexible et rentable face à l'évolution des priorités. Le financement provenant d'autres sources, dans le cadre du Projet de nettoyage de Malvern, a joué aussi un rôle crucial dans l'évolution des travaux. Au cours de la plupart des années d'existence du BGDRFA, la solution de problèmes techniques et sociaux nécessaire au lancement des projets aux sites des déchets antérieurs a été le point principal des échéanciers. C'est toujours le cas en général, mais la disponibilité du financement est maintenant le principal élément dans certains cas.

Sommaire des dépenses par grand programme

Le mandat du BGDRFA comporte trois grands programmes - *Déchets antérieurs*, *Déchets courants* et *Information*. Afin de permettre une comparaison entre ces grands programmes, on a réparti au prorata les coûts de gestion administrative et des services de soutien du tableau 2 (c.-à-d. 397 000 \$) entre les grands programmes ci-dessus. Le tableau 3 résume la répartition des affectations par grand programme, qui sert de base au sommaire graphique des Faits saillants du présent rapport. Le tableau B3 de l'annexe B contient des détails à l'appui, y compris la justification du prorata.

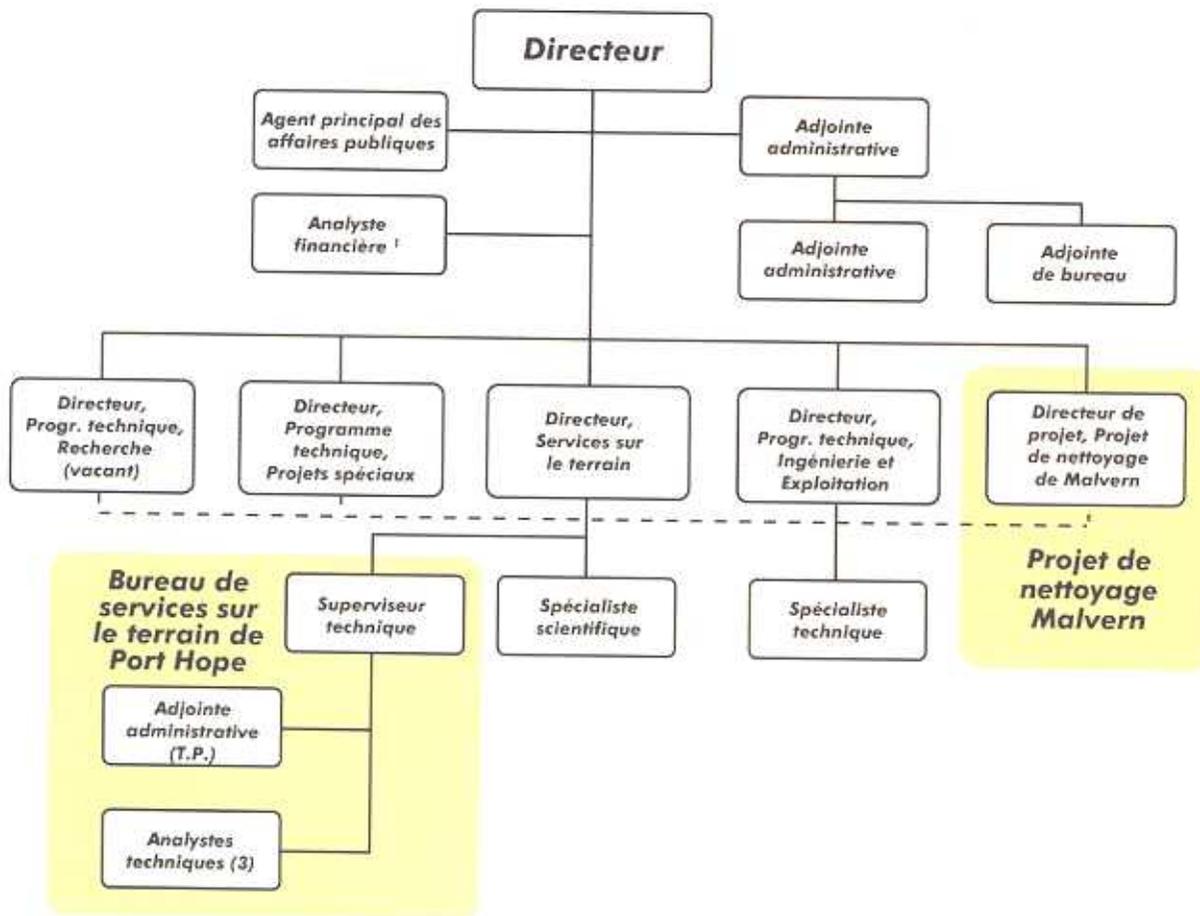
Tableau 3 : Sommaire des dépenses du BGDRFA - 1996-1997
Fonds de RNCan par grand programme (en millions de dollars)

Grands programmes	N° de projet	Dépenses	Pourcentage
<i>Programme des déchets antérieurs</i>			
- Scarborough (Projet de nettoyage de Malvern)	576	0,270	15
- Port Hope	578	0,421	23
- Surrey	577	0,545	30
- Fort McMurray et itinéraire de transport dans le Nord	200	0,116	06
- Sites non spécifiques	580	0,190	11
Somme partielle : Programme des déchets antérieurs		1,542	85
<i>Programme de déchets courants</i>	579	0,209	12
<i>Programme d'information</i>	588	0,060	3
TOTAL		1,811	100

On peut voir que plus de 85 % des fonds provenant de RNCan ont servi à appuyer directement des projets liés aux déchets antérieurs, ce qui démontre que le nettoyage demeure très prioritaire.

ANNEXE A

Organigramme du BGDRFA (au 1^{er} avril 1996)



¹ Détachée des Finances d'EACL
(T.P.) : Temps partiel

TABLEAU A1 - Liste du personnel du BGDRFA (1^{er} avril 1996)

Endroit	Poste	Titulaire
Bureau national (Ottawa)	Directeur	R.W. (Bob) Pollock
	Agent principal des affaires publiques	B.J. (Brad) Franklin
	Adjointe administrative	L.D. (Lorraine) Delancy
	Adjointe administrative	T.A. (Teena) Valentonis
	Adjointe de bureau	M.I. (Monique) Rhéaume
	Analyste financière ⁽¹⁾	S.E. (Sylvie) Beauchamp
	Directeur, Services sur le terrain	B.A. (Barry) McCallum
	Directeurs, Programme technique	
	- Projets spéciaux	P.L. (Pab) De
	- Recherche	Vacant
	- Ingénierie et Exploitation	R.L. (Bob) Zelmer
	Spécialiste technique	R.C. (Bob) Barker
	Bureau des services sur le terrain de Port Hope	Spécialiste scientifique
Superviseur technique		M.J. (Mark) Gardiner
Adjointe administrative (T.P.)		S.A. (Sharon) Pickering
Analyste technique		D.M. (Dale) Huffman
Analyste technique		E.P. (Ted) Rowden
Analyste technique		S.L. (Susanne) Ledgard
Projet de nettoyage de Malvern	Directeur de projet	B.S. (Bhajan) Dosanjh

[1] : Détachée des Finances d'EACL
[T.P.] : Temps partiel

ANNEXE B

B1. Comparaison des dépenses à celles des années précédentes

Le tableau B1 présente une comparaison des dépenses réelles par rapport au financement approuvé au cours des cinq derniers exercices (de 1992-1993 à 1996-1997). La figure B1 présente une illustration graphique de ces chiffres.

Tableau B1 : Ventilation des dépenses réelles du BGDRFA par rapport au financement approuvé de 1992-1993 à 1996-1997 (en millions de dollars)

Grands programmes	1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996		1996-1997	
	App. C.T. ¹	Réels	App. C.T.	Réels	App. C.T.	Réels	App. RNCAN	Réels	App. RNCAN	Réels
1. Programme des déchets antérieurs										
- Scarborough	0,000	0,170	1,300	0,417	1,300	0,985	2,125	2,544	0,219	0,211
- Port Hope	0,800	0,313	0,500	0,064	0,000	0,372	0,425	0,470	0,331	0,326
- Surrey	0,600	0,341	0,000	0,116	0,000	0,197	0,365	0,301	0,260	0,426
- Ft McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	0,000	0,822	0,000	1,728	0,000	0,433	0,245	0,252	0,160	0,092
- Sites non spécifiques	0,250	0,550	0,250	0,352	0,250	0,695	0,170	0,101	0,120	0,150
Somme partielle : Programme des déchets antérieurs	1,650	2,196	2,050	2,677	1,550	2,682	3,330	3,668	1,090	1,205
2. Programme des déchets courants	0,400	0,287	0,400	0,172	0,400	0,143	0,110	0,122	0,090	0,165
3. Programme d'information	0,000 ²	0,172	0,000	0,174	0,000	0,139	0,090	0,100	0,060	0,044
4. Gestion administrative et services de soutien	0,882 ²	0,773	0,899	0,714	0,916	0,699	0,470	0,429	0,460	0,397
Total - Approbation initiale du Conseil du Trésor/ de RNCAN	2,932	3,428	3,349	3,737	2,866	3,664	4,000	4,319	1,700	1,811
Programme subséquent de réduction des coûts dans toute l'administration fédérale	(0,200)		(0,200)		(0,200)					
Somme partielle : budget initial RNCAN - Financement supplémentaire	2,732		3,149		2,666		4,000		1,700	
	0,700		0,495		0,995		0,300		0,100	
TOTAL	3,432	3,428	3,644	3,737	3,661	3,664	4,300	4,319	1,800	1,811

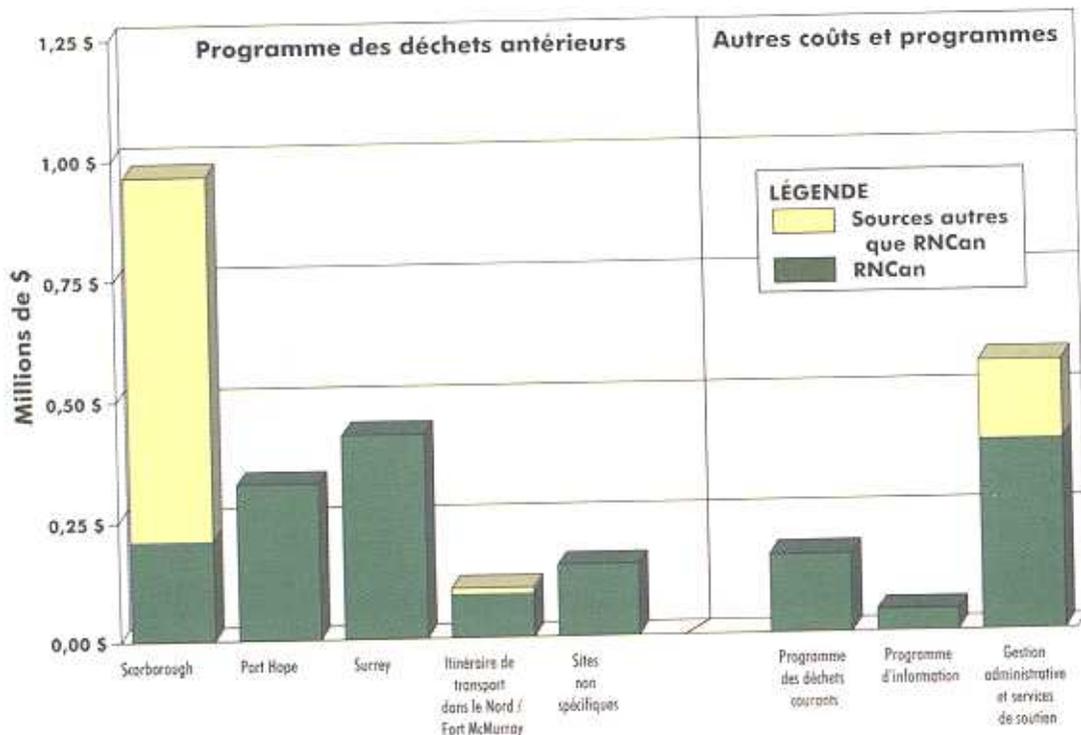
1. L'approbation du financement de cinq ans par le Conseil du Trésor s'est terminée au cours de l'exercice 1994-1995.
 2. Comprend le budget du Programme d'information (comptabilisé à la rubrique «Dotation et services d'appui, Financement de base», dans le Rapport annuel de 1995-1996 du BGDRFA).

Au cours de l'exercice 1996-1997, les dépenses totales du BGDRFA ont atteint 2,743 millions de dollars, dont environ 0,932 million provenaient de sources autres que RNCan. Les principales sources de financement autres que RNCan étaient les suivantes :

- 0,756 million de dollars du Secrétariat du Conseil de gestion de l'Ontario, conformément à l'entente de partage des coûts conclue entre l'Ontario et le Canada au sujet du Programme de nettoyage de Malvern.
- 0,176 million de dollars du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et d'autres propriétaires de sites de déchets antérieurs. Il existe une stratégie standard de partage des coûts avec les propriétaires aux endroits où l'on trouve des déchets antérieurs.

Le Programme de nettoyage de Malvern a englouti environ 27 % des dépenses du BGDRFA au cours de l'exercice 1996-1997.

Figure B2 : Contributions de RNCan et d'autres sources au financement des dépenses du BGDRFA en 1996-1997



B3. Ventilation détaillée des dépenses selon les trois grands programmes

Le tableau B3 illustre la ventilation détaillée des dépenses des trois grands programmes du BGDRFA dans deux grandes catégories : dépenses directes et dépenses indirectes liées aux projets (NP).

Tableau B3 : Dépenses par le BGDRFA de fonds de RNCAN par grand programme en 1996-1997 (en milliers de dollars)

Grands programmes	Code NP	Coûts indirects (NP)			Total ³
		Coûts directs (NP)	Frais de gestion des projets ¹	Frais généraux ²	
1. Programme des déchets antérieurs					
- Scarborough (Projet de nettoyage de Malvern)	576	211	22	37	270
- Port Hope	578	326	35	60	421
- Surrey	577	426	44	75	545
- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	200	92	9	15	116
- Sites non spécifiques	580	150	15	25	190
Somme partielle : Programme des déchets antérieurs		1 205	125	212	1 542
2. Programme des déchets courants	579	165	16	27	209
3. Programme d'information	588	44	6	10	60
TOTAL		1 415	147	250	1 811

¹ Coûts salariaux du programme technique et de la gestion de projet (NP 310)

² Frais généraux non salariaux de la gestion administrative et des services de soutien (NP 310) affectés au prorata aux NP

³ Ce tableau ne comprend pas les coûts engagés par des projets financés par des sources autres que RNCAN. Les coûts directs des projets comprennent les dépenses effectuées par des sources du Bureau des services sur le terrain de Port Hope.

Coûts directs des projets (NP)

Il s'agit de dépenses imputées directement aux projets, comme les contrats de sous-traitance, les frais de main-d'œuvre et les matériaux du Bureau des services sur le terrain de Port Hope, le temps du personnel de gestion du projet, etc.

Coûts indirects des projets (NP)

Ces coûts sont réunis au départ sous le NP 310. Il s'agit des coûts de gestion administrative du programme et de services de soutien engagés par l'intermédiaire du Bureau national et qui ne peuvent être imputés directement. Aux fins de la comparaison entre les grands programmes, ces coûts sont alors répartis entre les NP au prorata en fonction des coûts directs.

- **Coûts de gestion de projet**

Il s'agit de *coûts salariaux* liés au personnel du programme technique, de la gestion de projet et des services administratifs au Bureau national.

- **Frais généraux**

Ces frais afférents aux activités courantes *non salariales* du Bureau national du BGDRFA comprennent le loyer, la contribution aux frais généraux d'EACL, la formation, l'informatique, y compris les logiciels, la coordination de l'AQ, les fournitures de bureau, les voyages à des fins administratives et d'autres frais divers.